

CENTRO ITALIANO PER GLI STUDI STORICO-GEOGRAFICI

GEOSTORIE

BOLLETTINO E NOTIZIARIO



Anno XXIX – n. 2

MAGGIO-AGOSTO 2021

Geostorie. Bollettino e Notiziario del Centro Italiano per gli Studi Storico-Geografici
Periodico quadrimestrale a carattere scientifico
ISSN 1593-4578 (print) ISSN 2723-9950 (online)
Direzione e Redazione: c/o Dipartimento di Studi Umanistici
Via Ostiense, 234 - 00146 Roma - Tel. 06/57338550, Fax 06/57338490
Autorizzazione del Tribunale di Roma n. 00458/93 del 21.10.93

Direttore scientifico e Direttore responsabile: ANNALISA D'ASCENZO
Direttore del Comitato editoriale: ANNALISA D'ASCENZO
Comitato editoriale: ANNALISA D'ASCENZO, ARTURO GALLIA, GIANCARLO MACCHI JÁNICA,
PAOLA PRESSENDA, LUISA SPAGNOLI

Comitato scientifico: JEAN-MARC BESSE, CLAUDIO CERRETI, ANNALISA D'ASCENZO, ELENA DAI PRÀ, ANNA GUARDUCCI, EVANGELOS LIVIERATOS, CARLA MASETTI, LUCIA MASOTTI, CARME MONTANER, PAOLA PRESSENDA, MASSIMO ROSSI, LUISA SPAGNOLI, CHARLES WATKINS

Data di edizione: Luglio 2021

COMITATO DI COORDINAMENTO DEL CENTRO ITALIANO
PER GLI STUDI STORICO-GEOGRAFICI, PER IL TRIENNIO 2020-2022

<i>Ilaria Caraci</i>	Presidente onorario
<i>Carla Masetti</i>	Coordinatore centrale
<i>Massimo Rossi</i>	Coordinatore della sezione di <i>Storia della cartografia</i>
<i>Paola Pressenda</i>	Coordinatore della sezione di <i>Storia della geografia</i>
<i>Anna Guarducci</i>	Coordinatore della sezione di <i>Geografia storica</i>
<i>Annalisa D'Ascenzo</i>	Coordinatore della sezione di <i>Storia dei viaggi e delle esplorazioni</i>
<i>Elena Dai Prà</i>	Coordinatore della sezione di <i>Fonti geostoriche applicate</i>
<i>Luisa Rossi</i>	Responsabile per i rapporti con gli enti stranieri
<i>Luisa Spagnoli</i>	Responsabile per i rapporti con gli enti italiani
<i>Arturo Gallia</i>	Segretario-Tesoriere
<i>Pierluigi De Felice</i>	Revisori dei conti
<i>Carlo Gemignani</i>	
<i>Silvia Siniscalchi</i>	

Il CISGE, nell'ambito del coordinamento del SOGEL, ha adottato il software antiplagio comune alle altre riviste delle associazioni geografiche italiane, nell'intento di promuovere, in modo coordinato tra tutti i sodalizi, una forte azione di deterrenza contro pratiche scorrette, come il plagio, e di isolare ed escludere i comportamenti eticamente sconvenienti

I testi accolti in «Geostorie» nella sezione «Articoli» sono sottoposti alla lettura preventiva (peer review) di revisori esterni, con il criterio del “doppio cieco”.

La responsabilità dei contenuti dei saggi, ivi comprese le immagini ed eventuali diritti d'autore e di riproduzione, è da attribuire a ciascun autore.

In copertina:

Planisfero di Vesconte Maggiolo, Fano, Biblioteca Federiciana

INDICE

- Giulia Bogliolo Bruna* Une sauvage si sauvage: une esquimaude qui n'en était pas une... pp. 77-105
- Una selvaggia tanto selvaggia: una eschimese che non lo era...
- Davide Mastrovito* I catasti come fonte storica sul terrazzamento. Una guida per l'indagine territoriale nel lombardo-veneto pp. 107-123
- Land registers as historical sources for terraced landscapes. A manual for Lombardo-Venetian Cadastre
- NOTE E SEGNALAZIONI BIBLIOGRAFICHE pp. 125-155

GIULIA BOGLIOLO BRUNA¹

UNE SAUVAGE SI SAUVAGE:
UNE ESQUIMAUDE QUI N'EN ÉTAIT PAS UNE...

Avant-propos

Nimbée d'un halo de mystère qui allait se perpétuer à travers les siècles, l'*Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans* publiée en 1755 par Madame H...² constitue un document de tout premier ordre, offrant un éclairage original sur les querelles idéologiques, les controverses scientifiques et les débats théologiques traversant l'Europe des Lumières.

Suivant le cheminement labyrinthique d'une mémoire chancelante et ébranlée, l'*Histoire* narre, à la manière d'un récit biographique empreint d'accents édifiants, par touches impressionnistes et avec une empathie certaine, l'extraordinaire chemin en humanité d'une jeune "Sauvageonne", retrouvée, en l'an 1731, dans les forêts de Songy, en Champagne³.

L'*Histoire* allait nourrir les spéculations intellectuelles autour de l'anthropogenèse et révéler les tâtonnements de la paléanthropologie naissante (arborescence buissonnante des hominidés, proto-classifications des différentes diramations de l'espèce humaine...).

¹ Centre d'Études Arctiques (EHESS-CNRS), Paris; gbogliolo.bruna@gmail.com.

² Le corpus de sources anciennes que nous citons dans cet article reproduit fidèlement l'orthographe et la syntaxe originales. En revanche, pour favoriser l'intelligibilité des extraits, nous avons remplacé le vieux caractère typographique *f* avec celui moderne *s*.

³ D'après l'auteure, la "Sauvageonne" aurait été retrouvée dans les bois de Songy à l'âge de dix ans. Cependant, il a été établi depuis que l'extrait du baptême avait été falsifié. En la rajeunissant de 9 ans, l'on avait tenté de minorer son passé sauvage qui tant inquiétait les autorités civiles et ecclésiastiques. Arrachée à la sauvagerie, l'"enfant" avait embrassé la foi catholique et avait été baptisée Marie-Angélique Le Blanc. Après tant d'épreuves, sa conversion spirituelle avait marqué sa transformation en une jeune fille docile et pieuse. Sur le sujet, on renvoie à Douthwaite (2002). Pour sa part, le poète janséniste Louis Racine croise les sources pour essayer d'établir l'âge présumé de la "Sauvageonne": «Quel âge avoit-elle ? C'est sur quoi son histoire offre encore des incertitudes. Dans une lettre qui fut mise dans le *Mercur de France*, décembre 1731, on lui donnoit dix-sept à dix-huit ans; ce qui étoit conforme au bruit public: cependant le curé qui la baptisa en 1732, reconnoît avoir baptisé "une fille d'environ onze ans [...]". Peut-être des deux côtés s'est-on trompé; mais il est difficile d'accorder à un enfant de onze ans cette force qu'elle avoit pour courir après les lièvres, et tuer des loups [...] On débitoit alors à Paris qu'on avoit trouvé en Champagne une Sauvage de quatorze à quinze ans» (Racine, 1808, VI, p. 577).

La recherche contemporaine (Boia, 1995; Douthwaite, 1994-1995, 1997, 2002; Tinland, 2003; Lévy-Bertherat, 2017; Richardot, 2017) s'est évertuée à relever, dans les témoignages d'époque et les récits des commentateurs, les traits, signes et stigmates d'une prétendue sauvagerie, *estrange*, inquiétante et presque diabolique, censée faire corps avec la "Sauvageonne de Songy". Et ce, jusqu'à l'ériger à figure archétypale d'"enfant sauvage".

Une méta-analyse de la littérature dévoile l'enchevêtrement de dialectiques, souvent inachevées, parfois affines et structurellement non résolues, dont la première oppose:

- l'essentialisation de la sauvagerie (paradigme statique – proto-anthropologique et proto-racialiste – reconduisant l'"enfant sauvage" à une sauvagerie connaturelle aux humanités liminaires et autres races pliniennes),
- et l'ensauvagement par désocialisation (paradigme dynamique cher à la philosophie sociale de l'ère des Lumières – la prétendue sauvagerie de l'enfant de Champagne, comme celle de Victor de l'Aveyron, servant de cas d'espèce – plus ou moins artificialisé d'ailleurs – d'une *bestialisation par non-acculturation* et, symétriquement, de preuve quant aux effets émancipateurs de l'éducation).

Une seconde dialectique vient poser en polarités rivales l'évolutionnisme *naturaliste* (la *femme sauvage* comme chaînon manquant entre l'homme et la bête) et la *dynamique ontogénétique* (l'éducation de la "Sauvageonne" permettant d'éclairer les diatribes autour des mécanismes d'acquisition du langage et des processus d'acculturation de l'enfant).

Cet enchaînement de dialectiques inaccomplies (et partiellement redondantes) engendre une kyrielle de questionnements qui se greffent sur les débats théologiques et métapolitiques de l'Âge des Lumières: l'homme sauvage serait-il un paradigme et la "Sauvageonne de Songy" son prototype, ou celle-ci, dans son irréductible singularité de *Puella Campanica*, selon la classification linnéenne, se serait-elle faite catégorie (enrichissant, par-delà même, une *taxonomie des humanités* encore hésitante)? Et, en filant le raisonnement, la sauvagerie de la jeune fille tiendrait-elle à sa nature (en tant que spécimen d'un "peuple arriéré" ou d'un "peuple dégénéré") ou à son état contextuel de désocialisation? Et, symétriquement, son acculturation serait-elle un exemplum à la valence collective ou une expérience enclose dans sa singularité?

Le chemin en acculturation de la "Sauvageonne" a donné lieu à des interprétations assez contrastées, y compris à des analyses passionnées sous le prisme du genre (Sebastiani, 2013) au risque de glisser parfois dans l'anachronisme. Hélas, la littérature a trop souvent juxtaposé des prismes de lecture et des concepts lointains et parfois même antinomiques. Derrière ces tâtonnements se cache un point aveugle que le présent article se propose de dépasser: l'oubli de toute analyse critique quant à la caractérisation ethnologique de la "Sauvageonne de Songy"

comme étant membre de la “Nations des Esquimaux” et, subséquemment, quant aux présupposés (politiques et religieux) l’entourant.

Pour ce faire, nous nous sommes employés, dans le présent essai, à contextualiser le récit dans la trame de controverses scientifiques et idéologiques qui traversèrent l’Europe des Lumières. Dans la continuité de nos travaux sur la fabrique de l’image des Esquimaux dans l’*Encyclopédie* (Bogliolo Bruna, 2014, 2018, 2021), nous nous sommes interrogés sur les motivations théologiques et politiques qui ont poussé la sulfureuse Mme Hecquet, l’auteure de l’*Histoire*, confortée par le célèbre savant Charles de La Condamine, à retenir l’ascendance esquimaude de la “Sauvageonne de Songy”.

Dans la dispute entre jansénistes et ultramontains⁴, quelle preuve plus éclatante aurait-on pu convoquer, pour témoigner de l’universalité (conditionnelle) du Salut, que l’éligibilité au Don de Grâce des Esquimaux, les “Sauvages des Sauvages”?

L’Histoire d’une jeune fille sauvage...: une “enquête” de Vérité

De la bestialisation à la monstration, de la spectacularisation à la constitution en paradigme de civilité, la “Sauvagesse” vit un processus (amputé) en reconnaissance: jonché d’obstacles et vallonné d’ambivalences, celui-ci la conduit de la diabolisation à une forme originale d’acculturation. S’y déploie, en effet, une dynamique complexe oscillant entre adossement euphémisé, renversement et dépassement du stigmaté.

Livrée au regard voyeuriste et moralisateur du “civilisé”, la “Sauvageonne de Songy” se fait d’abord objet de curiosité. De Charles-Marie de La Condamine, qui lui rend visite au Couvent à Sainte-Menehould en 1747, à Voltaire, qui l’évoque brièvement dans sa *Préface au Poème sur la loi naturelle* (1756), du courtisan royal et mémorialiste Charles-Philippe d’Albert, duc de Luynes, qui fait sa connaissance en 1753 et la cite dans ses *Mémoires*, à Louis Racine, qui lui consacre plusieurs vers dans son *Épître II sur l’homme* (1747) et qui, après s’être entretenu en 1750 avec cette «étonnante fille» (Racine, 1808, p. 575), publie les *Éclaircissements sur la Fille sauvage* (c. 1755), savants et philosophes des Lumières s’intéressent au cas extraordinaire de cette «Sauvage si sauvage» (Ibidem, p. 580). Découverte dans un état de régression comportementale, celle-ci s’est muée, par suite d’une “domestication” progressive, en bonne chrétienne et, qui plus est, en femme vertueuse et lettrée.

Aux balbutiements de la science moderne, l’histoire hors-norme de la “Sauvageonne” alimente les débats sur l’état de nature, la perfectibilité de la *species humana* et le processus d’humanisation par effet d’éducation. Le juriste, philosophe et philologue écossais James Burnett, Lord Monboddo, se rend, en

⁴ Sur le sujet, on renvoie à Carr (2010) et à Lyon-Caen (2016).

1765, à son domicile parisien «Rue St. Antoine, presque vis-a-vis la vieille rue du Temple au troisième étage, sur le Devant» (Monboddo, 1768, iii) pour questionner cette femme d'une rare acuité intellectuelle qu'il considère comme la personne la plus extraordinaire de son temps.

Imprimé à Paris en 1755 (et réédité en 1761), le récit biographique *Histoire d'une jeune fille sauvage...* est un ouvrage qui se prête à une pluralité de lectures: des plus sensationnalistes aux plus symboliques. Couronné par un remarquable succès, il fait l'objet de traductions en allemand (1756) et en anglais (plusieurs éditions en Angleterre et en Écosse paraissent à partir de 1760, dont celle préfacée par Lord Monboddo).

Nous rapportons ci-après un extrait du "précis" de l'*Histoire* paru dans le périodique *Annonces, Affiches, et Avis divers* du 19 février 1755; le livret y est décrit comme une «Brochure in-12 de 72 pag. Prix 1 liv.»:

«Au mois de Septembre 1731, une fille d'environ 9 à 10 ans, pressée de la soif, entra vers la fin du jour, dans le Village de Songi, à 4 ou 5 lieues de Châlons en Champagne. Elle avoit les pieds nus, le corps couvert de haillons & de peaux, les cheveux sous une calotte de callebasse, le visage & les mains noires comme une Nègresse; elle étoit armée d'un bâton court & gros par le bout, comme une massue. Sa vûe répandit l'épouvante; on l'a prit pour le Diable [...]. Le Seigneur du lieu (M. le Vicomte d'Épinoy) [...], donna ses ordres pour la faire arrêter. [...] On l'emmena tout de suite au Château, & d'abord on lui donna un Lapin en poil, qu'elle écorcha promptement & mangea tout crud. On s'avisa de la laver; on s'aperçut que sa noirceur étoit artificielle, & elle devint blanche. Elle fut mise à la garde d'un Berger, & lui échappa plusieurs fois. Quelques jours avant que d'être arrêtée, elle avoit une Compagne à peu près de son âge. Elles se nourrissoient de Poissons qu'elles attrapotent en plongeant dans la Riviere [...] Un jour s'étant avancées dans les terres, la Première aperçut un Chapelet, & l'ayant voulu ramasser pour s'en faire un bracelet, sa Compagne, pour l'obliger à lâcher prise, lui donna sur la main un coup de sa masse. Celle-ci fut à l'instant payée d'un pareil coup de masse au front qui la renversa noyée dans son sang. Sa Compagne touchée de compassion courut chercher des Grenouilles, en écorcha une, lui colla la peau sur le front pour en arrêter le sang, & banda la playe avec une lanierie d'écorce d'arbre qu'elle arracha avec ses ongles. Elles se séparèrent ensuite [...] Notre Sauvage resta peu de tems au Château de Songi; le Vicomte d'Épinoy [...] la mit d'abord à l'Hôpital de S. Maur à Châlons. Elle y fut batisée le 16 Juin 1732, & nommée *Marie-Angelique Memmie*, elle recut aussi le nom de *Le Blanc* qu'elle porte aujourd'hui. On la mit ensuite dans un Couvent à Vitry-le-François, d'où elle revint quelque tems après à Châlons. La Reine de Pologne, mere de la Reine, passant par cette dernière Ville en 1737, pour se rendre en Lorraine, voulut voir la jeune Sauvage, qui étoit alors dans la Communauté des *Régentes*, & elle s'en fit accompagner à la chasse. Là se voyant en liberté & se livrant à son naturel, la jeune fille suivoit la course les Lièvres ou les Lapins qui se levoient, les attrapoit & les apportoit à la Reine. Après la mort de M. d'Épinoy, Mlle. *Le Blanc* fut abandonnée successivement aux soins charitables de Mad. d'Épinoy sa veuve, de M. de *Choiseuil*, Evêque de Châlons, & de feu M. le Duc d'Orléans qui la vit à son retour de Metz en 1744.

Mlle. *Le Blanc*, s'étant dégoûtée de sa Communauté de Châlons, passa dans un autre Couvent à Sainte Menehould. De-là feu M. le Duc d'Orléans la fit venir à Paris, & la plaça aux Nouvelles Catholiques de la Rue Sainte Anne, où elle fit sa première communion. Elle fut mise depuis à la Visitation de Chaillot, & elle se dispoisoit à-y prendre le voile, lorsqu'une maladie dangereuse obligea de la transférer par ordre du Prince aux Hospitalières du Fauxbourg S. Marcel. C'est-là que l'Historien la laisse en 1752 & son récit ne va pas plus loin [...] On conjecture avec beaucoup d'apparence que Mlle. *Le Blanc* est venue des Terres Arctiques, & qu'elle est de la Nation des Esquimaux. Cette Relation dont nous ignorons l'Auteur, est de bonne main: elle ne peut être que l'ouvrage d'un habile Observateur, ou d'un Philosophe que la seule discussion décèle» (*Annales*, 1755, pp. 29-30).

Entre voilement et dévoilement: l'anonymat démasqué de Mme H...t

Mais, qui se cache derrière l'énigmatique Mme. H...t, auteure à succès de *l'Histoire*? Dès sa parution, la paternité de l'ouvrage fut, bien mal à propos, attribuée à Charles-Marie de La Condamine⁵. Cependant, ce dernier s'était empressé, dès le 30 janvier 1755, d'adresser depuis Paris un démenti formel publié dans «L'Année Littéraire»:

«J'apprends, Monsieur, que l'on m'attribue une Brochure qui paroît depuis peu de temps sous le titre d'*Histoire d'une jeune fille Sauvage* (aujourd'hui Mlle *le Blanc*) *trouvée dans les bois à l'âge de dix ans*. Cet ouvrage est d'une Dame, veuve, qui demeure près de Saint Marceau, & qui ayant connu cette fille, & l'ayant prise en affection depuis la mort de feu M. le Duc d'Orléans qui la protégeoit, s'est donné la peine de rédiger son histoire, comme il est dit dans l'ouvrage même, sur les questions qu'elle lui a faites en diverses conversations, & sur le rapport de quelques personnes qui l'ont connue peu de tems après son arrivée en France. Cette Dame a mis au titre la première Lettre de son nom» (La Condamine, 1755, pp. 215-216).

⁵ Au fil des siècles, l'ouvrage a été maintes fois attribué de façon erronée à La Condamine, peut-être à cause d'une misogynie qui ne dit pas son nom. Dans son article *The Quebec Hospitalière and the Closed Jansenist...*, le professeur Thomas Carr (Université du Nebraska-Lincoln) s'émeut des errements dans l'attribution de la paternité de l'œuvre, y compris dans la littérature contemporaine: «None of the major commentaries on that book completely accept the attribution to Hecquet, and thus they fail to explore its potential Jansenist orientation. Franck Tinland, who published the only modern edition in 1970, did question the often accepted attribution of the book to the geographer Charles-Marie de La Condamine, but maintains it in the second edition of *L'Homme sauvage*, where he describes it as "un petit mémoire composé en 1755, vraisemblablement par Ch.-M.de La Condamine mais signé du nom de Madame H..." Julia V. Douthwaite, in her 2002 *The Wild Child, Natural Man and the Monster*, where the *Histoire* is given a sympathetic reading, remains very tentative, speaking of a "certain Mme H- -" and saying that La Condamine evokes "a fiction of female community" between Mme Hecquet and wild girl. If Tinland or Douthwaite had pursued the allusion to Hecquet's correspondence with her nun friend, [...], they would have found clear confirmation of Madame Hecquet's hand in the book» (Carr, 2010, pp. 92-93).

La Condamine n'aurait assuré, selon ses dires, que la relecture de ce récit-enquête s'autorisant «quelques changemens au Manuscrit dont [...il avait gardé] encore l'original». Suivant une démarche d'*enlightment* intellectuel, il se serait chargé de purger la narration des «faits qui n'étoient fondés que sur des oui-dire & dénués de vraisemblance» en retranchant toute référence au merveilleux (Ibidem, 1755, p. 216). Par ailleurs, le Savant-voyageur aurait étoffé le mémoire de quelques conjectures quant aux origines exotiques de la "Sauvageonne" et à ses mystérieuses itinérances dans les forêts de France. Ainsi aurait-il remis fin 1754 le manuscrit amendé au libraire-imprimeur Duchesne, l'éditeur de Voltaire.

En vue de faire taire les rumeurs persistantes quant à la paternité de l'ouvrage, le 15 février 1755, La Condamine envoya de Marseille à M. de Boissy de l'Académie Française un deuxième démenti qui, reproduit dans le «*Mercur de France*» (1755, IV, pp. 74-75), éclaircissait le rôle qu'il avait joué dans sa genèse et son édition. L'*Histoire*, réitère La Condamine, est l'œuvre d'une Dame charitable – en l'occurrence, Mme. Hecquet de La Cloche, née Marie-Catherine Homassel (1686-1764) – et demande que sa déclaration soit rendue publique «pour désabuser ceux qui me feroient honneur de ce qui ne m'appartient pas» (La Condamine, 1755, p. 75). Issue d'une famille de marchands jansénistes et appartenant au courant des appelants, cette femme de foi sentait le souffre: janséniste fervente, elle condamnait l'Église laxiste, corrompue et mondaine de son temps. Persécutée par la hiérarchie ecclésiastique, elle peinait même à trouver des confesseurs en dépit du prestige social rattaché à sa situation: «car ils [ses confesseurs] furent tous interdits les uns après les autres par l'évêque d'Amiens» (Lyon-Caen, 2016, p. 38).

Pendant, en dépit des soupçons d'hérésie dont elle faisait l'objet, Mme Hecquet entretenait depuis 1718 une correspondance épistolaire suivie (qui allait se prolonger jusqu'en 1758)⁶ avec son amie d'enfance Mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène (Paris 1687, Québec 1760), supérieure de la communauté des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec de son état et sœur du père François-Xavier Duplessis (1694-1771), célèbre prédicateur de la Compagnie de Jésus.

Étrange complicité intellectuelle que celle qui liait «une janséniste rigide qui, à l'âge de 47 ans, écrivit une profession de foi où elle rejetait définitivement la bulle *Unigenitus* et où elle s'avouait hérétique, opiniâtre et rebelle à l'Église» (Asselin, 1974, en ligne) et une nonne qui, faisant preuve d'une rare indulgence, vouait une sincère admiration à la spiritualité et à la rigueur morale de Mme Hecquet,

«dont les sentiments, écrit-elle, réchauffent ma dévotion [...] Nôtre liaison m'a plus édifié qu'elle ne me peut nuire * [...] vous, ma chère amie, [...] enseigneriez le chemin de la vertu à ceux même qui doivent l'apprendre aux autres [...] vous êtes véritablement chrétienne» (Duplessis, 1927-1929, III-IV, pp. 54, 227 et 98).

⁶ Seules les lettres de la Mère Marie-Andrée, au nombre de 32, ont été conservées ainsi qu'une lettre de Mme Hecquet et deux extraits.

La Religieuse rejoint sa “très chère amie” dans la critique sévère de la déchéance de son époque: «je regarde le Canada comme l'écho de la France pour les vices, l'intérêt, la mauvaise foy et le libertinage, le luxe, la bonne chère, toutes les pompes du démon y sont étalées» (Ibidem, p. 51), exception faite, clame-t-elle, de la dérive janséniste⁷.

Or, le 30 octobre 1751, Mère Marie-Andrée avait envoyé depuis la Nouvelle-France une lettre “où il est parlé de la nation des Esquimaux” à son “amie intime”, qui l'avait questionnée à plusieurs reprises sur la vie et les mœurs des Amérindiens et les progrès de leur conversion. Dans une vision monogéniste, le salut de ces «pauvres Idolatres que j'aime», écrivait-elle en 1756, s'inscrivait dans un dessein divin de palingénèse: «j'espere que leur conversion plus ou moins prochaine, mais néanmoins certaine selon la parole de Dieu, consolera notre S^{te} mere l'Eglise, de tous les mauvais chretiens qui l'affligent a present» (Hecquet, cit. in Carr, 2010, p. 105). Prolégomènes à un renouveau moral et religieux, l'évangélisation des indigènes, «nos cousins et bons amis» (Ivi), dont la faute originelle n'avait pas encore été lavée par la Grâce⁸, aurait dû présager du retour des Catholiques français à la pureté de l'Église primitive, à la foi authentique, à la pratique sincère de la charité.

C'est en novembre 1752 qu'au Couvent des Augustines Hospitalières du faubourg Saint-Marceau à Paris Mme Hecquet fait la connaissance de la célèbre “fille sauvage de Songy” qu'elle trouve en de piètres conditions de santé: «infirmes & languissante [...] sans aucune ressource de famille ni d'amis, pour l'assister pendant sa maladie [...] combien d'inattentions, de mortifications même, elle eut à essayer de la part de ceux qui craignoient de n'être pas payés de ce qu'ils avançaient pour elle» (Hecquet, 1755, p. 28).

Dans ces tristes circonstances, la Dame de charité s'attelle à recueillir, par une sorte d'anamnèse délibérément provoquée, les «souvenirs éloignés & confus» (Ibidem, p. 17) de la “fille sauvage de Champagne”, adoptant une démarche méthodologique axée sur la mémoire des sensations:

«Voici, écrit-elle dans l'*Avertissement*, ce que j'ai pu recueillir de plus certain sur son Histoire, tant par les questions que j'ai lui ai faites en différents tems que par le témoignage des personnes qui l'ont connue quand elle commença à parler François» (Ibidem, p. 2).

⁷ Dans sa lettre du 21 octobre 1720, Mère Marie-Andrée écrivait à Mme Hecquet: «Il n'y a que cette misère, je veux dire l'erreur [janséniste], qui n'afflige pas le Canada. Nous participons à toutes les autres dont la France est accablée» (Hecquet, in Carr, 2010, p. 97).

⁸ Or, comme le rapporte Carr: «Hence Hecquet's intense interest in the Amerindians. From the beginning of the correspondence, Duplessis' letters contain report after report on native peoples, with a special eye toward the success of missionaries (1718, 1723, 1739, 1751, 1756), reports that Hecquet requested repeatedly» (Carr, 2010, p. 100).

L'histoire édifiante de cette "Sauvage si sauvage" est appelée à fournir un argument de taille, pour prouver – par une sorte de métonymie démonstrative – que les "Sauvages amérindiens", eux aussi entachés par le péché originel, pouvaient être réceptifs à la Parole du Christ. Ce récit-enquête n'est, ainsi, pas dépourvu d'enjeux théologiques, ecclésiologiques et politiques: s'appuyant sur l'exégèse janséniste, il sert le projet de contrebalancer la perte de l'Église de France par la conversion des Juifs et des Païens amérindiens au Catholicisme des Origines.

Archétype d'une sauvagerie troublante à la frontière poreuse entre la brute et l'humain, la "Sauvagesse" devient, sous la plume de l'ardente Janséniste, l'illustration paradigmatique d'un cheminement *en humanisation* où s'entremêlent intervention de la Grâce ("gratia gratis data" qui est pur don divin) et affirmation de la volonté (l'alignement du fidèle à Dieu étant perçu comme un acte de liberté). "Ubi voluntas ibi libertas", rappelait Saint Bernard de Clairvaux: la "domestication" de la jeune Sauvage prouve que même l'être humain le plus sauvage peut être éduqué et converti car, étant capable de perfectionnement, il peut se racheter. Par-delà un certain sensationnalisme destiné à satisfaire la curiosité d'un lectorat friand d'exotisme, la petite brochure véhicule ainsi un message cryptique sur la salvation.

Mme Hecquet interprète les faits saillants de la rocambolesque existence de la "fille sauvage de Songy" au regard du paradigme théologique de la prédestination. Dieu envoie des signes dans l'esprit et par l'esprit, et les hommes se doivent d'adopter une attitude propice à leur réception. La reconnaissance du chapelet par la jeune sauvage se fait *signum* révélateur d'une vocation et annonciateur d'un processus de conversion encore en puissance, mais destiné à s'actualiser: «Soit que ce fut un objet nouveau pour elle, ou qu'elle se rappellât d'en avoir vû de semblable, elle se mit à faire des sauts et de cris de joie» (Ibidem, p. 14).

La "Sauvageonne" le met au poignet et lutte farouchement contre sa compagne de mésaventure (la jeune négresse esclave, mentionnée dans le précis) qui s'efforce de le lui arracher. Dans la violente bagarre qui s'en suit, elle la blesse mais, prise de compassion, s'empresse d'en panser les plaies. Détail qui est loin d'être anodin, car la pitié, dans une perspective innéiste, est considérée un sentiment naturel. Mais, alors, comment adoucir la "férocité" de cette inquiétante créature, que l'on soupçonne à tort d'anthropophagie? Comment blanchir la noirceur diabolique de son âme? Comment lui ôter le plaisir immonde de se nourrir, telle une ogresse, de viande crue et de se désaltérer en buvant goulument le sang chaud de ses proies, tel un «nectar» (Racine, 1808, VI, p. 579)?

Protégée par le Vicomte d'Épinoy et, à son décès, par M. de Choiseuil, évêque de Châlons, Marie-Angélique est accueillie au Couvent des Dames Régentes à Châlons où les bonnes sœurs s'attellent à la dompter et à "soigner" son esprit. Enfermée dans une chambre, "apprivoisée" à coup de privations, d'injonctions et de saignées que les bonnes sœurs croient nécessaires pour domestiquer son «naturel sauvage & féroce» (Hecquet, 1755, p. 9), la pauvre fille tombe grièvement malade:

«Elle ne fit plus que passer d'une maladie mortelle à une autre, toutes causées par des douleurs insupportables dans l'estomac & dans les entrailles [...]. Ce fut peut-être par quelques-uns de ces accidens qui la menaçoient d'une mort prochaine, qu'on crut devoir avancer son baptême» (Ibidem, p. 22).

«L'An de grâce mil sept cent trente-deux, le 16^e jour de Juin» (Ibidem, p. 50), la "Sauvageonne de Songy" reçoit, presque à l'article de la mort, le sacrement du baptême⁹ à l'Hospice Saint-Maur de Châlons. On lui confère alors le patronyme de Marie-Angélique-Memmie Le Blanc, prénoms et nom hautement symboliques qui renvoient au culte marial, aux anges passeurs entre le Divin et l'Humain, au premier évêque de Châlons, Saint Memmie et, in fine, à la blancheur de son âme lavée du péché originel.

Ainsi la "jeune fille sauvage" agonisante retrouve-t-elle une virginité (au sens théologique du terme) et une acceptabilité sociale (civilité en devenir): la maladie se configure comme une épreuve initiatique, tel un rite de passage, qui la fait renaître Autre, chrétienne parmi les chrétiens. Acte lustral qui sauve, le baptême lui permet d'intégrer l'Éclésià, la communauté des fidèles.

Toutefois, dans le regard entravé des "bonnes sœurs" qui la stigmatisent et la marginalisent, elle demeure à jamais la "Sauvagesse" assoiffée de sang chaud, s'adonnant à une anthropophagie redoutable et redoutée, à jamais latente. S'agirait-il d'une créature traîtresse qui se joue comme Satan des apparences trompeuses? La guérison miraculeuse de Marie-Angélique serait-elle l'œuvre des forces du Mal ou du cœur de bœuf saignant que le Vicomte d'Espinois lui avait fait parvenir? Intervention démoniaque (dont la consommation orgiastique du sang est le marqueur) ou signum de sa prédestination?

Dans son *Éclaircissement*..., Louis Racine narre une anecdote signifiante dévoilant à la fois la survivance du fantasme de la "Sauvagesse" qui, en dépit de la conversion, lutte contre «la plus violente de ses tentations: [...] celle de boire le sang de quelqu'animal vivant» (Racine, 1808, p. 581) et la finesse d'esprit de Marie-Angélique qui endosse le stigmate pour mieux le renverser prenant l'interlocuteur à son propre jeu:

«Elle-même m'a avoué que quand elle voyoit un enfant, elle se sentoit tourmentée de cette envie. Lorsqu'elle me parloit ainsi, ma fille, jeune encore, étoit avec moi; elle remarqua sur son visage quelqu'émotion à l'aveu d'une pareille tentation, et elle lui dit aussitôt en riant: "Ne craignez rien, Mademoiselle, Dieu m'a bien changée"» (Ibidem, pp. 581-582).

Le processus d'acculturation repose ainsi sur une dynamique complexe articulant imposition par contrainte, métamorphisme de contact, actes de volonté et résilience. Intriguée par la renommée de Mlle le Blanc, diaboliquement agile et étonnement habile à attraper le gibier à la course, Catherine Opalinska, reine de

⁹ Elle ne gardera aucun souvenir de cette cérémonie.

Pologne et belle-mère de Louis XV, manifeste son souhait, lors de son séjour à Châlons en 1737, de voir en action celle que l'on avait jadis nommée «la bête du Berger» (Ibidem, p. 9). Ainsi Marie-Angélique se grime-t-elle en femme sauvage.

En dépit de son acuité intellectuelle (elle apprend rapidement à lire et à écrire) et de son ardente religiosité, Mlle Le Blanc est détournée de son dessein d'entrer dans les ordres. Victime d'un refus tant injuste que stigmatisant, elle demeure, dans le regard entravé des religieuses, une créature dissimulatrice, à la filiation démoniaque¹⁰, dont il convient de se méfier. Meurtrie, elle prend alors: «du dégoût pour cette maison, par une sorte de honte d'y vivre avec des personnes qui se souvenoient de l'avoir vue au sortir des Bois, ayant qu'elle fut apprivoisée, & qui le lui faisoient sentir durement» (Ibidem, p. 26). Pas de rachat pour une "Sauvagesse"... Or, Mme Hecquet décrit, avec finesse psychologique, le désarroi et la fierté de la jeune convertie, qui incarne, à ses yeux, l'exemple même d'une néophyte à la foi sincère et fervente.

Proche des jansénistes, Mgr. Louis Ier d'Orléans, dit «Le Pieux», l'une des plus hautes autorités du Royaume, avait accepté de payer une «pension [chez les bonnes sœurs] depuis qu'il l'avoit vue en passant à Châlons au retour de Metz, en 1744» (Ibidem, p. 26) afin que l'ancienne "Sauvageonne" pût parfaire son instruction religieuse. D'après les *Mémoires* du Duc de Luynes, le premier Prince de sang lui aurait attribué 600 livres de pension (Luynes, 1863, p. 72).

Après avoir pérégriné de couvent en couvent, Mlle Le Blanc est placée, sous les auspices du Duc d'Orléans, au couvent Nouvelles Catholiques de la Rue Sainte Anne à Paris, œuvre ayant pour mission de réunir et de soutenir les protestantes converties: «Ce fut là qu'elle fit sa première Communion & qu'elle fut confirmée» (Hecquet, 1755, p. 27). Habitée par une «certaine mélancolie qui faisoit que souvent elle vouloit être seule» (Racine, 1808, VI, p. 582), Mlle Le Blanc se replie dans la solitude. Le Duc l'interroge pour vérifier son instruction religieuse et se montre tellement satisfait qu'il l'appuie dans son désir de prendre le voile. Transférée à l'Abbaye Royale de Sainte Perrine de Chaillot, elle y est admise au noviciat. Néanmoins, un bien étrange accident l'empêche de mettre en pratique sa résolution: «elle se disposoit à se faire Religieuse, relate Mme Hecquet, lorsqu'un coup qu'elle reçut à la tête, par la chute d'une fenêtre, & une longue maladie qui suivit cet accident, la mirent dans le plus grand danger. On désespéra de sa vie» (Ibidem, p. 27).

Mgr. Louis Ier d'Orléans la fait transporter, agonisante, le 14 juin 1751, au Couvent des Augustines Hospitalières du faubourg Saint-Marceau et s'engage à payer, outre sa pension, tous les soins nécessaires pour la sauver. Cependant, après le décès du Duc en 1752, Marie-Angélique n'a plus ni protecteur ni ressources financières: les "bonnes sœurs" arrêtent les soins et lui réclament 270

¹⁰ Prototype d'une humanité balbutiante encore enlue dans l'animalité, la jeune sauvage, ébouriffée, démesurément vorace, dotée d'une force herculéenne, très agile à la course, avait été appréhendée, d'abord, au travers du prisme démonologique. Ainsi, les paysans avaient vu en elle un être diabolique et avaient été pris d'effroi.

livres. Si Mlle Le Blanc a pu survivre à des blessures si graves sans être soignée, murmurent ces Religieuses insensibles et pétries de préjugés, c'est que Satan la protège. Loin d'interpréter sa "résurrection" miraculeuse comme un signum de l'accomplissement du dessein divin, elles se méfient de cette "étrange étrangère", qu'elles considèrent, en dépit de sa dévotion, une dangereuse filiation démoniaque.

Qui plus est, Mgr. Louis-Philippe d'Orléans ayant réduit la pension de Mlle Le Blanc à 200 livres, la pauvre infirme est contrainte par ces religieuses si peu charitables à quitter le couvent. En novembre 1752, elle se retrouve à la rue. Épuisée par la maladie et sans ressources, Mlle Blanc ne cesse pourtant d'afficher une foi inébranlable dans la Divine Providence:

«Pourquoi, dit-elle – relate admirative Mme Hecquet – avec une confiance qui m'étonna, Dieu me seroit-il venu chercher & tirer d'entre les bêtes farouches, & me faire Chrétienne? Seroit-ce pour m'abandonner quand je le suis, et pour me laisser mourir de faim? Cela n'est pas possible. Je ne connois que lui, il est mon père; la Ste. Vierge est ma mere: ils auront soin de moi» (Ibidem, p. 29).

Dans ses *Mémoires*, le Duc de Luynes rapporte qu'elle trouve refuge chez Mme Meyra, épouse du Président de la Chambre des Comptes qui l'abrite dans une chambre de sa demeure parisienne (Luynes, 1863, XIII, p. 72). Tout est signe dans l'alphabet du croyant... Celle que Racine avait qualifiée de "Sauvage si sauvage" devient, aux yeux de Mme Hecquet, l'exemplum édifiant de la bonne chrétienne qui, même dans les épreuves les plus difficiles, ne doute jamais de l'aide miséricordieuse de Dieu le Père:

«Le plaisir que j'ai à rapporter cette réponse, me paye avec usure de la peine que j'ai prise à mettre en ordre tout ce que l'on vient de lire, et que je terminerai par donner un extrait des réponses de Mlle le Blanc aux différentes questions que je lui ai faites depuis que je la connois, sur ce qu'elle a pû se rappeler de ses premières années» (Ivi).

Ce qui conforte Mme Hecquet, en janséniste enflammée, dans la conviction que le salut de l'Église Catholique de France viendra de la conversion providentielle et imminente des juifs et des peuples païens.

Les "conjectures vraisemblables": l'Esquimaude qui n'en était pas une...

Mme H...t adopte une démarche d'enquête pour reconstruire – dans un souci de vérité (ou, à défaut, de vraisemblance) – l'histoire de la "jeune fille sauvage"; elle s'attache à en éclaircir les points obscurs par un travail d'anamnèse qui est à la fois réminiscence du passé et éveil de l'âme. Ponctuée de médiations rhétoriques (comparaisons, analogies, hyperboles...), l'écriture se fait digressive et divagante: elle suit "méandrisant" les itinérances pérégrines d'une mémoire meurtrie et défaillante, (volontairement?) elliptique et parfois confuse qui vague entre oubli et refoulement:

«Il y a beaucoup plus d'obscurité encore sur ce qui a précédé l'arrivée de ces deux enfans (Marie-Angélique et sa compagne négresse) en Champagne, Mlle le Blanc n'en conserve que des souvenirs éloignés & confus. Je rapporterai cependant tout ce que j'ai pu tirer d'elle par les différentes questions que je lui ai faites à loisir & en différens tems, depuis que je la connois, & je tâcherai d'en tirer des conjectures vraisemblables sur le país où elle est née, et sur les aventures qui ont pu la conduire en Champagne» (Hecquet, 1755, p. 17).

Face à une asymétrie informationnelle, la recherche du vraisemblable est ici appréhendée comme un proxy dégradé de la quête de vérité, valeur cardinale de la morale janséniste, mais aussi principe pivot de l'épistémologie (proto)scientifique des savants des Lumières, dont M. de La Condamine. Voir, c'est savoir pour cette fervente Janséniste. D'où une approche méthodologique où s'entrecroisent le témoignage direct et les preuves documentaires et testimoniales scrupuleusement recueillies que Mme Hacquet annexe à son texte afin de corroborer la véracité ou plutôt la vraisemblance de son récit.

L'emploi à dessein du terme "conjectures", parfois emphatisé par le qualificatif "vraisemblables", qui revient maintes fois dans le texte, mérite que l'on s'y attarde. Et ce, car il révèle un cheminement démonstratif d'estampille scientifique, d'autant plus signifiant lorsque l'on connaît l'attachement du jansénisme tardif à la tradition pascalienne, mais aussi la centralité des sciences mathématiques dans le projet heuristique des philosophes des Lumières. Le vocable "conjectures" n'est pas synonyme d'élucubrations, d'affabulations ou de spéculations, mais bien d'hypothèses supportées par des preuves et des démonstrations qui préfigurent une démarche hypothético-déductive encore embryonnaire. Cependant, bien que Mme Hecquet embrasse la rhétorique de la véracité, elle s'autorise quelques péchés d'omission et oriente parfois la réponse de son interlocutrice.

Cette Dame – tant charitable que rusée – s'efforce d'approcher l'univers de l'Autre non par effraction mais par empathie afin de percer le mystère des origines de la "Sauvageonne de Songy". Elle embrasse une démarche questionneuse qui nourrit et, tout à la fois, reflète une parole dubitative qui, en interrogeant l'Autre, le reconnaît: «Elle n'a mémoire ni de pere ni de mere, écrit-elle, ni d'aucune personne de fa Patrie, ni presque de son país même» (Ibidem, 1755, p. 30). Au rythme pressant des questions, Mme Hecquet s'efforce de transpercer le mur de l'oubli et théâtralise le processus de remémoration qu'elle suscite et décrit. La narration procède labyrinthique dans un jeu ternaire entre les "conjectures vraisemblables" de l'Auteure, l'autocensure du témoin et la censure délibérément assumée de La Condamine.

Si Mlle Le Blanc n'arrive pas (voire se refuse) à verbaliser les quelques brindilles de souvenirs qui émergent des tréfonds de son âme, le langage du corps parle pour elle dévoilant l'horreur qu'elle éprouve pour tout contact physique avec un homme. Aurait-elle été jadis victime d'un viol? Vendue comme esclave

et prostituée? Le passé refoulé remonte alors à la mémoire: «l'approche seule d'un homme qui veut la toucher, lui fait jeter des cris perçans, lit-on dans le *Mercur de France*, & jette dans ses yeux & dans tout son maintien un trouble que l'on ne peut assurément pas imiter » (Duplessis, 1755, p. 57).

En se référant à un *Extrait* d'une lettre sur le même sujet publiée dans le «*Mercur de France*» de décembre 1731, Mme Hecquet relate un épisode à l'apparence cocasse qui témoigne de la répulsion que la "petite sauvage" manifeste pour tout contact intime avec l'autre sexe:

«Un homme [...] se fit fort [...] de l'embrasser [...]; l'enfant tenoit alors un filet de bœuf crud, qu'elle mangeoit avec grand plaisir, & par précaution, on la retenoit par ses habits: dès qu'elle vit cet homme près d'elle en action de lui prendre le bras, elle lui appliqua, tant avec sa main qu'avec son morceau de viande, un tel coup au travers du visage, qu'il en fut étourdi et aveuglé au point qu'à peine se put-il soutenir» (Hecquet, 1755, p. 18).

Ayant rajeuni ad hoc la jeune fille, Mme Hecquet peut interpréter cette réaction défensive (en la caricaturant) comme un comportement enfantin, en lieu et place d'une attitude répulsive portant la marque d'un passé traumatique. Ainsi, Marie-Angélique passe de la relative quiétude de l'oubli (volontaire?) aux affres du souvenir...

Lors de sa visite au Couvent à Sainte-Menehould en 1747, M. de La Condamine avait interrogé Mlle Le Blanc, nous relate Louis Racine, pour tâcher de découvrir le pays dont elle était originaire:

«Il lui présenta des racines de plusieurs plantes de l'Amérique, pour savoir si elle reconnoitroit quelques-unes de celles qu'elle avoit vues dans son enfance; mais cette expérience fut inutile; et comme sa mémoire ne lui rappelle rien sur le pays où elle est née, on ne peut former que des conjectures fort incertaines» (Racine, 1808, VI, p. 576).

D'après Buirette de Verrières, le Savant s'était attaché à «étudier les premières mœurs de cette sauvage, & par l'effet des objets qu'il soumettait à sa vue, chercha à démêler en elle l'âge de la nature, son origine et son premier état» (Buirette de Verrières, 1788, Première partie, lxxviii). En dépit de cette expérience axée sur la mémoire des sensations, il n'aboutit qu'à de vagues conjectures. Mlle Le Blanc se prête au jeu de complaire à la curiosité sensationnaliste de ses interlocuteurs; elle se plaît à décrire la sauvagerie de son premier état «et ne le raconte jamais sans rendre hommage à cette grâce qui l'en a fait sortir» (Racine, 1808, VI, p.575). Ainsi devient-elle, sous la plume du Poète janséniste, un exemplum édifiant de la toute-puissance de la Grâce et de la perfectibilité de l'être humain.

Comment distinguer le vrai du faux, déchiffrer le dit et lire le non-dit dans une narration labyrinthique, "méandrisante" et parfois contradictoire, qui s'appuie sur une mémoire claudicante, brumeuse et erratique? Mlle le Blanc convient «qu'il

y a plusieurs choses, dans ce qu'elle m'a raconté à diverses reprises, dont elle n'oseroit assurer avoir conservé un souvenir distinct» (Hecquet, 1755, p. 32).

Dans son enquête, Mme Hecquet procède par “conjectures vraisemblables”, censées être confortées par des preuves objectives. La structure narrative reproduit ce flux-flou mémoriel: les images d'un Ailleurs lointain dans le temps et l'espace affleurent, vagues. Or, Mme Hecquet ne songe pas à imputer à l'isolement et à l'ensauvagement l'étrangeté du comportement de Marie-Angélique mais, à partir de ses mœurs alimentaires et de sa conduite singulière, elle s'attache à remonter à la nation à laquelle Mlle Le Blanc appartiendrait. Pour ce faire, l'Auteure embrasse une approche comparatiste d'estampille proto-anthropologique. Ainsi collectionne-t-elle les indices qu'elle interprète s'appuyant sur un procédé d'induction et d'extrapolation qu'elle soumet au jugement du lecteur, dans un souci de vérité (Ivi). La noirceur de la peau qu'affiche la “Sauvageonne” lors de sa capture n'est qu'artifice¹¹: une fois lavée, elle retrouve sa blancheur naturelle. Serait-elle originaire du Grand Nord ? Appartiendrait-elle à la nation des Esquimaux? Mme Hecquet égrène tout un chapelet de preuves “certaines” qui étoffent d'autres observations sur les supposées origines arctiques de Mlle Le Blanc... confortée, dans son projet, par M. de La Condamine.

Comme nous l'avons rappelé, le célèbre Savant, qui fréquentait les cercles jansénistes tout en gardant ses distances¹², intervient dans l'orchestration de l'enquête qu'il structure, dans un souci de méthode. Il en oriente aussi les conclusions. De son propre aveu, il purge le récit de témoignages fantasques fondés sur la rumeur et, comme tels, jugés invraisemblables: il omet – au nom de la Raison – toute référence au surnaturel, qu'il s'agisse de mirabilia ou de phénomènes miraculeux.

À partir des très vagues souvenirs de Marie-Angélique, le Savant-voyageur s'évertue à enrichir l'*Histoire* de quelques hypothèses conjecturales sur les origines exotiques de cette “Sauvage” «née dans le Nord aux environs de la mer glaciale, où se fait la pêche des Loups marins», qui appartiendrait à la nation des Esquimaux «qui habitent la terre de Labrador, au nord du Canada» (Ivi). Or, il se pourrait qu'un capitaine de navire parti:

«de la Nort-Hollande, du nord de l'Ecosse ou de quelque port de Norvège, ait enlevé des esclaves dans les terres Arctiques, ou dans la terre de Labrador, & qu'il les ait transportés pour les vendre dans quelqu'une des colonies Européennes des Isles Antilles» (Ibidem, p. 44).

Allusion explicite à la traite des esclaves qui s'exerçait en Nouvelle France et aux Antilles, dont il est fait mention dans la *Lettre* de Mère Duplessis.

¹¹ Il s'agissait d'une peinture corporelle noire, peut-être extraite du liquide de la *Genipa americana*, une espèce qui vit dans les forêts tropicales humides de la partie nord de l'Amérique du Sud, mentionnée par André Thevet sous le nom de *genipat*. On renvoie à Thevet, Bogliolo Bruna (1997, p. 90).

¹² Sur le sujet on renvoie à La Condamine (1829, pp. 18-29).

Ramenée en Europe avec une compagnie de mésaventure d'origine africaine, soit parce que l'esclavagiste n'avait pas trouvé «à s'en défaire avantageusement, soit par caprice ou par curiosité» (Ivi), la jeune sauvage aurait été peinte en noir pour que l'on croit à une esclave native de Guinée et «n'avoir point de compte à rendre de [son] enlèvement». Vendues «dans quelque Port du Zuyder-zée», les deux prisonnières auraient été conduites de rivière en canaux jusqu'à la Moselle (Ibidem, p. 45): elles se seraient ensuite échappées et, après avoir enduré mille péripéties, auraient pérégriné, "s'ensauvant", jusqu'à fouler le pied des forêts de Champagne.

Dans le tableau qui suit, sont recensés quelques attributs morphologiques et comportementaux qui conforteraient, aux yeux de Mme Hecquet, la "conjecture vraisemblable" relative aux origines esquimaudes de Marie-Angélique.

Attributs corroborant les origines esquimaudes de Mlle Le Blanc	Références à l'attribut dans l' <i>Histoire...</i> de Mme Hecquet (éd. 1755)	Références aux sources mentionnées par Mme Hecquet dans l' <i>Histoire (Lettre parue dans le «Mercure de France» de déc. 1731, Extrait de la Lettre de Mme Duplessis, Extrait des Mémoires de l'Amérique Septentrionale du Baron de Labontan)</i>	Commentaire
Aspect physique de Mlle. Le Blanc	«elle étoit noire, comme j'ai dit; mais on s'apperçut bientôt, après l'avoir lavée plusieurs fois, qu'elle étoit naturellement blanche» (p. 7); «sa couleur blanche & semblable à la notre achève de décider la question sans équivoque [sur les origines arctiques de Mlle. Le Blanc]» (pp. 42-43).	«Elle paroît âgée d'environ 18 ans, étant de moyenne taille, avec le teint un peu bazanné: cependant sa peau au haut du bras paroît blanche aussi-bien que la gorge; elle a les yeux vifs & bleus» (Lettre parue dans le «Mercure de France» déc. 1731, in Hecquet, 1755, pp. 55-56). «[Les Esquimaux] sont petits, blancs & fort gras» (Duplessis, 1755, p. 65).	La blancheur de la peau est un marqueur phénotypique des Esquimaux qui est relaté par maints voyageurs et savants (Bogliolo Bruna, 2000, 2011, 2014). Mme Hecquet ne fait aucune mention à la couleur bleue des yeux de Mlle Le Blanc, attribut qui aurait pu jeter le trouble sur son appartenance à la nation des Esquimaux.

Origines	<p>«[les éléments collectés] ne permettent pas de douter qu'elle ne soit née dans les pays septentrionaux voisins de la mer glaciale» (p. 42). «des défaillances & les évanouissemens qu'elle éprouvoit dans les premiers temps à la chaleur du feu ou du soleil, me paroissent des preuves certaines qu'elle est née dans le Nord aux environs de la mer glaciale, où se fait la pêche des Loups marins» (p. 32). «J'ai prouvé qu'il y avoit beaucoup d'apparence que Mlle le Blanc est de la Nation des Esquimaux; mais comme les preuves que j'ai alléguées pourroient presque également convenir aux sauvages de Groënland, du Spitzberg & de la nouvelle Zemble, s'il importoit de sçavoir précisément si elle est née dans le continent de l'Amérique ou dans le nôtre d'Europe, cela seroit encore très possible» (p. 49).</p>	<p>«Le fort de leur nation est vers la baye d'Hudson dans le nord, il y en a sur les côtes de la terre de Labrador» (Duplessis, 1755, pp. 64-65). «ne sachant encore que quelques mots François mal articulés, on ne peut presque pas conjecturer dans quel país elle est née; mais certainement [...] elle n'est point de Norvège [...] on croit plutôt qu'elle est née dans les Isles Antilles de l'Amérique, qui appartiennent aux François» (<i>Lettre...</i> déc. 1731, in Hecquet, 1755, p. 51).</p>	<p>La «conjecture vraisemblable» sur les origines esquimaudes de Mlle Le Blanc s'appuie sur un éventail de données que Mme Hecquet, sous la houlette de M. de La Condamine, a recueillies et librement interprétées, par croisement et extrapolation des témoignages directs et des sources documentaires reproduites en annexe. L'information fournie par le «Mercure de France» est inexacte car Mlle Le Blanc n'est pas née aux Antilles françaises, mais elle y a vraisemblablement séjourné en tant qu'esclave.</p>
Langage	<p>«son langage, qui ne consistoit qu'en cris aigus & perçans, formés dans la gorge, sans aucune</p>	<p>«[...]elle ne savoit] encore que quelques mots François mal articulés» (<i>Lettre...</i> déc. 1731, in</p>	<p>Marie-Angélique n'est pas dépourvue de langage et, qui plus est, semble se remémorer quelques</p>

	articulation ni mouvement de lèvres» (p. 34). «Si on connoissoit une Nation à qui les cris de gorge aigus & perçans, familiers à Mlle le Blanc, tint lieu de langage, on connoîtroit précisément sa Patrie» (pp. 48-49).	Hecquet, 1755, p. 51); «Pour dire, bon jour fille, on dit, selon elle, <i>yas yas, fioul</i> , ajoutant que quand on l'appeloit, on disoit <i>riam riam, fioub</i> » (p. 55); «son parler est clair & brusque; elle paroît avoir de l'esprit» (p. 56).	mots de français mal articulés ou mal compris. Ce qui témoigne d'une fréquentation antérieure des Français en Nouvelle France et/ou aux Antilles.
Habitations	«[Mlle Le Blanc] ne se rappelle point d'y avoir vû des maisons, mais seulement des trous en terre, & des espèces de huttes comme des baraques (c'est son terme), où l'on entroit à quatre pattes; elle a même idée que ces huttes étoient couvertes de neige» (p. 30).	«[Les Esquimaux] ont des trous souterrains où ils se fourrent, & y entrent à 4 pattes comme des bêtes ; & quelquefois l'hyver ils se font des cabanes de neige sur la glace [...] ils demeurent là sans se chauffer» (Duplessis, 1755, p. 65).	Cette description est conforme à celle de maints voyageurs: «[...] Elles ont deux brasses de profondeur sous terre et sont rondes comme nos fours: Avec elles sont si près les unes des autres que l'on croiroit voir les tanières des Renars, ou les trous des lapins» ¹³ .
Coutumes alimentaires	«l'enfant tenoit [...] un filet de bœuf crud, qu'elle mangeoit avec grand plaisir» (p. 18) «Le plus difficile à réformer en elle, & peut-être le plus dangereux, ce fut la nourriture des viandes crues & saignantes, ou de feuilles, branches & racines d'arbres» (p. 19); «[elle s'efforce de s'accoutumer aux nourritures] où il y avoit du sel, comme aussi à boire du vin» (p. 22); «[il fallait] de	«On remarquoit que tout ce qu'elle mangeoit, elle le mangeoit crud [...] Elle mange quelquefois du pain, ce qu'elle fait par complaisance; car il lui fait mal au cœur, aussi-bien que tout ce qui est salé. Le biscuit & la viande cuite la font vomir [...] Elle trouve le macaron bon, & aime l'eau-de-vie, l'appellant un <i>brûle-ventre</i> . Pour l'eau, sa	Au travers de la métaphore du cru et du cuit, la nourriture devient tout à la fois le marqueur par excellence de l'état sauvage et l'attribut désignant par métonymie les Esquimaux dont l'ethnonyme signifie «les mangeurs de viande crue». La jeune sauvage carnivore qui déchire ses proies avec ses dents et en boit le sang encore chaud

¹³ Sur le sujet on renvoie à *Les Trois Navigations de Martin Frobisher pour chercher un passage à la Chine et au Japon par la mer Glaciale...*, 1720, p. 164.

	<p>tems en tems & comme en cachette lui donner de la viande crue [...] Quelquefois une Dame de la maison qui l'aimoit beaucoup, lui apportoit un poulet ou un pigeon vivant, duquel elle suçoit d'abord le sang tout chaud» (pp. 23-24); «[elle ne mange] rien [d'autre] que de crud» (p. 32).</p>	<p>boisson ordinaire, elle la boit dans un seau, la tirant comme une vache, & étant à genoux» (<i>Lettre...</i> déc. 1731, in Hecquet, 1755, pp. 54-55). «Ce sont des Anthropophages qui mangent les hommes quand ils les peuvent attraper» (Duplessis, 1755, p. 65). «Ils mangent la viande crue, & leur nourriture plus ordinaire est la chair de loups marins» (Duplessis, 1755, p. 65). «Ils sont aussi friands de l'huile [...] de loup marin] que les yvrognes le sont du vin» (Duplessis, 1755, p. 65). «Ils ne se nourrissent que de graisse & d'huile de poissons» (Duplessis, 1755, p. 68). «lui ayant montré de la <i>cassave</i>, ou <i>manioc</i>, [...] elle s'écria de joie sur ce pain; & en ayant pris un morceau, elle le mangea avec grand appetit» (<i>Lettre...</i> déc. 1731, in Hecquet, 1755, p. 52).</p>	<p>est contrainte à adopter, au péril de sa santé, les pratiques alimentaires des Européens. La connaissance du manioc et de l'eau de vie (<i>brûle-ventre</i>) pourrait corroborer l'hypothèse d'un passage de Mlle Le Blanc aux Antilles. Ce qui conforterait les dires du «<i>Mercur de France</i>» et de Mme Hecquet quant au passé d'esclave de la jeune fille: «<i>[les esclaves] aiment fort l'eau-de-vie, qu'ils appellent du brusle-ventre</i>» (Bouton, 1640, p. 101).</p>
Loup marin (Phoque)	<p>«dorsqu'elle étoit, dit-elle [Mlle Le Blanc], bien petite, elle avoit vû dans la mer ou dans la rivière [...] une grosse bête qui</p>	<p>«Les Loups marins, que quelques-uns appellent veaux marins, sont gros com[me] des dogues» (Lahontan,</p>	<p>Cette description très précise ne saurait être une preuve irréfutable de l'appartenance de Mlle Le Blanc à la</p>

	nageoit avec deux pattes comme un chien, que sa tête étoit ronde comme celle d'un dogue, avec de grands yeux étincellans; [... le] poil [...] étoit gris-noirâtre & court, à peu-près, ajouta-t-elle, comme ces chiens qui ont le poil raz. Cette description [était] si ressemblante à celle du Loup marin» (pp. 31-32).	in Hecquet, 1755, p. 72)	nation des Esquimaux car les phoques sont répandus bien au-delà du Cercle Arctique.
Pêche et nage	«cette forte inclination que Mlle le Blanc a conservé pendant plusieurs années depuis son séjour en France, pour se jeter dans l'eau, d'y pêcher à la main, d'y nager comme un poisson malgré le froid & la glace » (p. 32).	«Elle nage fort bien, & pêche dans le fond des rivières» (<i>Lettre...</i> déc. 1731, in Hecquet, in Hecquet, 1755, p. 55)	Cette «forte inclinaison», qui figure parmi les preuves convoquées par Mme Hecquet pour affirmer les origines arctiques de Marie-Angélique, n'est pas recevable car elle ne constitue pas un marqueur culturel spécifique aux Inuit.
Feu	«Indépendamment de l'aversion naturelle qu'avoit Mlle. le Blanc pour le feu » (p. 42)	«ils n'allument presque jamais de feu; on croit qu'ils adorent cet élément» (Duplessis, 1755, p. 65); «on fait tirer sur eux [les Esquimaux] deux et ou trois coups de pierriers; cela les fait fuir comme des oiseaux; car ils craignent le feu & tous les autres hommes, c'est ce qui fait qu'ils ne font point de feu de peur que la lueur ou la fumée ne les fassent	L'aversion au feu est une attitude personnelle de Mlle Le Blanc et non un caractère culturel de la nation esquimaude.

		découvrir» (Duplessis, 1755, p. 67).	
Couchage		«Elle ne veut point coucher sur des matelats, le plancher lui suffit» (<i>Lettre...</i> déc. 1731, in Hecquet, 1755, p. 55)	Mme Hecquet ne saisit pas l'importance de cette information qui renvoie à une pratique culturelle des Esquimaux.
Kayak	«je me fis apporter un petit canot d'écorce d'arbre, qui m'avoit été envoyé avec les [poupées] Sauvages [...] je lui demandai si elle connoissoit cela: oh oui, dit-elle, j'en ai bien idée; mais il me semble qu'ils n'étoient pas tout-à-fait comme celui-là; ils étoient comme couverts tout-à-fait, & il me semble qu'ils n'y avoit qu'un trou au milieu, où on étoit jusqu'au milieu du corps et qu'on courroit comme cela [figurant le mouvement pour ramer des deux côtés], de côté & d'autre sans avoir peur. Comme cette description du canot étoit toute conforme à celle que Me. Duplessis me donne du canot des Esquimaux, de laquelle sûrement, Mlle. le Blanc n'avoit aucune connoissance, je ne doutai plus qu'elle ne fût de cette nation, & qu'elle ne tint d'origine la description qu'elle me	«Ils construisent des canots avec des cuirs qui ne prennent point l'eau, & ils les couvrent par-dessus de manière qu'il y a au milieu une ouverture comme à une bourse, dans laquelle un homme seul se met, & liant à sa ceinture cette espèce de bourse, prend un aviron à deux pèles [...] Ils ont beau tourner dans ce canot, ils se retrouvent toujours droits» (Duplessis, 1755, p. 67).	La description que Mlle Le Blanc esquisse du kayak et de son mode de pilotage est précise et détaillée. Cependant, Mlle Le Blanc ne s'émeut pas du matériau de construction du canot qui est en écorce, et pas en peau de phoque comme c'est le cas pour le kayak. Mme Hecquet commet une erreur méthodologique en ne mettant pas en miroir sa source et ses observations de terrain. Ainsi tire-t-elle des conclusions hâtives quant à l'appartenance de Mlle Le Blanc à la nation des Esquimaux.

	fit du canot couvert des Esquimaux» (pp. 63-64).		
Habillement	«Elle avoit les pieds nus, le corps couvert de haillons & de peaux» (p. 3); «[la jeune sauvage portait] une espèce de sac ou pōche attachée à une large ceinture de peau, qui [lui...] venoit jusques près les genoux» (pp. 37-38).	«Ils s’habillent de la peau de ces animaux [loups marins]; ils en font aussi des sacs où ils serrent pour le mauvais temps provision de cette chair coupée par morceaux [...] Les femmes, qui cousent très-proprement se font de petites tuniques de peaux d’oiseaux, la plume en dedans, qui les échauffe, & d’autres tuniques de boyaux d’ours blancs... » (Duplessis, 1755, pp.65-66).	Mme Hecquet néglige encore une fois sa source <i>princeps</i> qui lui fournit pourtant un aperçu assez exhaustif de l’habillement des “Sauvages des Sauvages”. Mme Duplessis avait mentionné l’extrême habilité des femmes esquimaudes dans l’“art” de la couture. Il est surprenant que l’Auteure confonde le sac où les chasseurs mettent leurs provisions de viande pour le mauvais temps avec le sac que la “Sauvageonne de Songy” portait attaché à sa ceinture.
Traite des Esquimaux et des Noirs	«Les Anglois, les Hollandois, les Danois ont comme nous des colonies dans plusieurs des Isles Antilles, & ils ont plus d’une fois enlevé des sauvages Esquimaux qui habitent la terre de Labrador, au nord du Canada» (p. 44).	«On a pris quelques petites Esquimaudes que l’on a apprivoisées ici [...] On achète ici ces sortes d’esclaves bien chers» (Duplessis, 1755, p. 68).	Mme Duplessis se réfère aux esclaves (d’origine autochtone ou africaine) qui étaient désignés aussi par les termes “domestiques” et “serviteurs”. Privés de liberté, ils étaient considérés des biens meubles. Le commerce d’êtres humains était pratique courante en Nouvelle France et l’Église y participait (notamment les religieuses et les Jésuites). Et ce, en

			dépit des bulles pontificales qui condamnaient l'esclavage. Forte de ces informations, Mme Hecquet esquisse le périple hypothétique que Marie-Angélique, vendue comme esclave, aurait emprunté du Labrador via les Antilles jusqu'en France.
Couture		«Les femmes [Esquimaudes...] cousent très-proprement» (Duplessis, 1755, p. 65). «Elle fait connoître qu'elle sçait travailler à la tapisserie au petit point [...] La Supérieure de l'Hôpital dit, qu'elle sçait bien broder» (<i>Lettre...</i> déc. 1731, in Hecquet, 1755, p. 56).	Il est étonnant que Mme Hecquet oblitère ce trait culturel qui, dans la littérature hodéporique, venait singulariser les Esquimaudes, considérées des couturières hors pair. Cette censure porterait-elle la signature de M. de La Condamine?

Au travers de cette comparaison textuelle, il émerge que Mme Hecquet se réfère librement aux sources documentaires annexées à sa relation. Suivant une approche à vocation démonstrative, elle procède par approximations interprétatives, extrapolations hardies et parfois par raccourcis hasardeux. Faisant office de compte-rendu d'une expérience, l'annexe 3 de *l'Histoire...*, intitulé *Fondemens des conjectures qui font juger que Mlle Le Blanc étoit de la nation des Esquimaux, Sauvages habitans la terre de Labrador, dans le Nord du Canada*, devient une pièce à conviction dans la démonstration des origines esquimaudes de Mlle Le Blanc.

Suivant une méthode déjà employée (sans succès) par La Condamine, Mme Hecquet avait montré à Mlle Le Blanc un échantillon de poupées représentant les "Sauvages" amérindiens, dont un couple d'Esquimaux, que Mère Marie-Andrée lui avait envoyé en l'année 1752. Oscillant entre ruse et empathie, elle s'était évertuée à mettre en situation son interlocutrice misant sur la réactivation sensorielle de la mémoire:

«A l'ouverture, écrit-elle, je m'attachai à examiner ses mouvements & ce qui frapperait d'abord ses yeux. [...] elle porta tout d'un coup la main sur la femme Esquimaude, prit ensuite l'homme, les considéra l'un après l'autre en silence, non comme ceux à qui quelque chose paraît nouveau & extraordinaire, mais comme chose qu'ils ont déjà vûe [...] je lui demandai en riant pour la faire parler, si elle reconnoissoit là quelqu'un de ses parents; elle répondit: je n'en sais rien, mais il me semble avoir vû cela quelque part» (Hecquet, 1755, pp. 60-61).

La théâtralité de la narration porte les marques de l'oralité: l'acte de raconter est soumis à l'acte de voir. Loin de corroborer l'hypothèse vraisemblable de son identité esquimaude, les réponses de Mlle Le Blanc sèment le doute:

«Aussi ne fut-ce pas ses paroles qui fortifièrent le plus mes conjectures, avoue Mme Hecquet, mais cet instinct ou sentiment naturel & non réfléchi qui la fixa sur ces deux figures seules [les poupées esquimaudes], & ne lui laissa que de l'indifférence pour toutes les autres» (Ibidem, pp. 62-63).

Il en découle des inductions qui révèlent d'une démarche exploratoire à la fois orientée et hésitante, entremêlant preuves et supputations. Ainsi, Mme Hecquet surinterprète la parole de l'Autre s'appuyant sur une lecture préformée du comportement psychologique de Mlle Le Blanc: «J'ai prouvé qu'il y avoit beaucoup d'apparence que Mlle Le Blanc est de la Nation des Esquimaux», s'exclame-t-elle (Ibidem, p. 49).

Or, l'apparence ne vaut pas certitude. Ainsi, l'"hypothèse vraisemblable" de l'ascendance esquimaude de Marie-Angélique n'empêche pas d'élargir le spectre des conjectures. Et ce, car les preuves mobilisées auraient pu «convenir aux Sauvages de Groënland, du Spitzberg et de la nouvelle Zemble» (Ivi).

En guise de conclusion

Pourquoi Mme Hecquet, sous le contrôle de La Condamine, néglige-t-elle de décrire l'aspect physique de Mlle Le Blanc? Le portrait aurait pu (dû?) s'imposer comme la pièce maîtresse testimoniale dans la reconnaissance de sa présumée origine esquimaude. Et ce, car toute proto-classification ethnique s'enracine dans l'observation et la description ponctuelle des ressemblances/différences censées individualiser une "race", cette dernière étant définie comme une variante de l'espèce humaine. L'Auteure nourrissait-elle, in fundo, quelques doutes sur la réelle ascendance de l'ancienne "Sauvageonne"?

Or, Mme Hecquet reproduit en annexe l'Extrait de la *Lettre de Mme Duplessis* qu'elle élit à source princeps sur les Esquimaux. Afin de complaire à la curiosité de sa "très chère amie", la Religieuse avait fourni, entremêlant le fictionnel et les données proto-ethnographiques, une relation sur les marqueurs phénotypiques et les mœurs comportementales de ceux qu'elle nommait avec une hyperbole les "Sauvages des Sauvages" (Bogliolo Bruna, 2014, 2018, 2020).

L'emploi d'une approche comparatiste aurait permis à Mme Hecquet de vérifier la pertinence de son hypothèse, en confrontant sa source aux données d'observation. Cela aurait contribué à conforter ou à infirmer ses "conjectures vraisemblables". Qui plus est, la Janséniste et le Géographe auraient pu élargir la documentation (textuelle et iconographique) mobilisée, en s'intéressant à toute une littérature de voyage sur les "Sauvages du Nord": de La Peyrère au Baron de Lahontan (dont elle reproduit deux courts extraits en annexe), de Bacqueville de la Potherie à Charlevoix.

De plus, ils auraient pu faire meilleur usage de l'*Extrait*, document appelé à un glorieux (mais silencieux) héritage: à la fois plagié, expurgé et anonymisé, celui-ci allait devenir, comme nous l'avons démontré (Bogliolo Bruna, 2019, 2020), la source principale employée par le polygraphe et érudit Chevalier de Jaucourt pour la rédaction de la vox *Esquimaux* de l'*Encyclopédie* (1755). Il demeure surprenant, à ce propos, que, dans la notice, le Chevalier n'ait pas mentionné l'*Histoire*, œuvre à succès quelque peu sulfureuse censée retracer l'itinéraire en humanisation de cette "Sauvage si sauvage". Pourquoi ne pas avoir eu la curiosité d'approcher à Paris ce soi-disant spécimen d'Esquimaude? Le Chevalier aurait-il eu vent des soupçons quant à l'origine véritable de Mlle Le Blanc? Arcanes d'un siècle où, au nom de la Raison, on colporte encore le préjugé¹⁴ tout en cherchant à le déconstruire.

Les témoignages directs ne présentent pas de dissonances appréciables quant à l'aspect physique de cette "étrange étrangère" si étonnement civilisée, dont seul le regard dévoilerait encore un brin de "sauvagerie". D'après la *Lettre* parue dans le «*Mercur de France*» datée du 9 décembre 1731, la "Sauvageonne de Songy" paraît «de moyenne taille, avec le teint un peu bazanné: cependant sa peau au haut du bras paroît blanche aussi – bien que la gorge; elle a les yeux vifs & bleus» (Hecquet, 1755, pp. 55-56).

Aucune exotisation non plus sous la plume du Duc de Luynes: «[Mlle Le Blanc] est petite, d'une figure commune, les yeux vifs, parle beaucoup et vivement» (Luynes, 1863, XIII, p. 72).

Dans la Préface à l'édition en langue anglaise de l'*Histoire* (1768), Lord Monboddo décrit la physionomie sous un jour plutôt flatteur, de la célèbre "Sauvagesse de Champagne" dont les origines le hantent. Mlle Le Blanc n'appartient pas, conclut-il, au peuple des Esquimaux; toutefois, elle est, sans l'ombre d'un doute, une Amérindienne. Fondant sa thèse essentiellement sur des éléments linguistiques, il penche en faveur d'une ascendance huronne:

«her appearance is sufficient to refute this notion; for she is of a fair complexion, a smooth skin, and features as soft as those of an European. Whereas the people of the Esquimaux nation, are, by the accounts of all travellers, the ugliest of men, of the harshest and most disagreeable features, and all covered with hair» (Monboddo, 1768, xi-xii).

¹⁴ La question reste ouverte et fait débat.

À son tour, le philosophe Cornelius Franciscus de Pauw conteste, caustique, l'hypothèse d'une supposée ascendance inuit de l'ancienne "Sauvagesse":

«Mr de la Condamine, qui a rédigé, sur les Mémoires de Madame T. H. l'histoire de la fille sauvage trouvée, en 1731, [...] – ironise-t-il – prétend que cette créature étoit née au pays Eskimaux [...] cette fille n'avoit ni les traits, ni la taille, ni le sein, ni l'habit des Eskimaudes: elle n'avoit aucun signalement, aucune marque nationale assez décisive pour réaliser une conjoncture si extraordinaire» (De Pauw, 1768, pp. 264-265).

Face à la divergence entre l'image canonique des "Pygmées du Nord" et la description de la mystérieuse "Sauvagesse aux yeux bleus", Mme Hecquet se barricade dans le silence. Seule sa blancheur naturelle est mentionnée dans le récit-enquête. Et ce, car ce trait phénotypique, dont la fonction première est de classer, est à la fois un codeur culturel et un marqueur symbolique: il signale, en fait, une différence par rapport aux Indiens et une similarité par rapport aux Européens¹⁵. Sous la plume de Mme Hecquet, la "Sauvagesse de Songy", une fois convertie, est réduite à créature éthérée et asexuée. Incarnerait-elle par métonymie le cheminement de l'humanité, du péché originel à la rédemption, de la brutalité de l'instinct à la raison éclairée par la foi? Ainsi, en dépit d'une investigation qui se prétend "raisonnée" et empiriquement fondée, Mme Hecquet procède plus par postulats théologiques que par observations anthropologiques. Affaiblie par les saignées qui l'ont vidée de son sang "animal" et consomme par les tribulations de la vie, Mlle Le Blanc est un corps souffrant, presque christique. Exemplum édifiant que même les peuples les plus sauvages de l'œcoumène peuvent être touchés par la toute-puissance de la Grâce divine et se racheter. Ce qui étaye la thèse monogéniste de l'unité adamique du genre humain et, par conséquent, de la double universalité du péché originel et de la promesse de la salvation. Dans le dessein janséniste de renouveau de la Chrétienté, l'évangélisation de ces Gens primitifs pourrait ainsi transformer la «Terre que Dieu donna à Caïn» (Cartier, 1865, p. 27), désert de glace et de pierres, en paradis de la Foi.

En quête de légitimité, la fervente Janséniste avait transmis le manuscrit de l'*Histoire* à Mère Duplessis pour commentaires et validation:

«In an Octobre 30, 1753 letter Duplessis acknowledged receipt of "la relation que vous m'avez envoyée des aventures de Mlle Le Blanc", a text that must have been an early version of the *Histoire*. In an October 25, 1755 letter, Duplessis told Hecquet that she had seen a copy of the book; she reaffirmed the accuracy of all the information she had given » (Carr, 2010, p. 93).

¹⁵ Sur le sujet, on renvoie à Giulia Bogliolo Bruna (2000, 2011).

Jeu de dupes entre la Religieuse et sa “très chère amie”, appelante notoire, qui recherchent, toutes deux, dans le par-delà, un espace-temps de palingénèse.

Dans la controverse entre jansénistes et ultramontains, quelle preuve plus édifiante que la conversion de Mlle. Le Blanc aurait-on pu convoquer pour attester l’universalité (conditionnelle) du Salut, autrement dit l’éligibilité au Don de Grâce de tous les hommes, y compris les “Sauvages de Sauvages”? Tout est Grâce. Celle qu’on appelait jadis “la bête du Berger” passe de la sauvagerie à la civilité et, en bonne chrétienne, surmonte les épreuves les plus difficiles sans être effleurée par le doute. Choisie par Dieu, elle meurt au monde, car sa vie entière est “entée sur Dieu”:

«Il (l’homme) est miracle d’une part, & de l’autre neant: il est celeste d’une part, & terrestre de l’autre: il est spirituel d’une part, & corporel de l’autre. C’est un Ange, c’est un animal, c’est un néant, c’est un miracle, c’est un centre, c’est un monde, c’est un Dieu, c’est un néant environné de Dieu, indigent de Dieu, capable de Dieu, & remply de Dieu s’il veut» (Berulle de, 1644, p. 637).

BIBLIOGRAPHIE

- Annonces, Affiches, et Avis divers* (19 février 1755), huitième feuille hebdomadaire, pp. 29-30.
- Jean-Pierre Asselin, *Regnard Duplessis, Marie-Andrée*, in *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval/University of Toronto, III, 2003, consulté le 01/12/2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/regnard_duplessis_marie_andree_3F.html
- Pierre de Bérulle, *Œuvres de piété*, CXIV, *De la création de l’Homme*, in François Bourgoing (ed.), *Les œuvres de l’éminentissime et révérendissime Pierre cardinal de Berulle*, Paris, Frédéric Léonard, 1665.
- Giulia Bogliolo Bruna, *Du mythe à la réalité: l’image des Esquimaux dans la littérature de voyage (XVI-XVIII^e siècles)*, in *Oslo 2000 Commemorative Volume, Papers for the 19th International Congress of Historical Sciences*, Oslo, 2000, pp. 57-76 [digital edition] <https://www.oslo2000.uio.no/AI/O/Int/IMAGES.pdf>
- Id., *Des races monstrueuses aux peuples maudits, des préadamites aux Homines religiosi: l’image des Esquimaux dans la littérature de voyage (XV^e siècle-première moitié du XVIII^e siècle)*, «Inter-nord, Revue Internationale d’Études Arctiques», XXI (2011), pp. 167-188.
- Id., *Les “Esquimaux des Lumières: archéologie d’un regard entravé*, «ANUAC», III (2014), n. 1, pp. 1-19. DOI 10.7340/anuac2239-625X-147.
- Id., *Pygmées boréaux, Tartares, Juifs errants: l’image stéréotypée des Esquimaux de la Renaissance à l’Âge des Lumières*, Note d’experte auprès du Cercle de la LICRA, octobre 2018, http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2018/10/Pygmees-boreaux-Tartares-Juifs-errants-2018_MB.pdf.
- Id., *La vox “Eskimaux” dans l’Encyclopédie de Diderot et d’Alembert: archéologie d’une dissonance cognitive*, in Annalisa D’Ascenzo (a cura di), *I viaggi e la modernità. Dalle grandi esplorazioni geografiche ai mondi extraterrestri* (Roma 5 e 6 dicembre 2019), Roma, Centro Italiano per gli Studi Storico-Geografici, 2021, pp. 175-193.
- Lucian Boia, *Entre l’ange et la bête. Le mythe de l’homme différent de l’Antiquité à nos jours*, Paris, Plon, 1995.
- Jacques Bouton, *Relation de l’établissement des Français depuis l’an 1635 en l’île de la Martinique...*, Paris, S. Cramoisy, 1640.
- Claude-Rémy Buirette de Verrières, *Annales historiques de la vallée et comté-pairie de Châlons-sur-Marne*, Châlons, Chez Seneuze, I, 1788.

- Thomas M. Carr, *The Quebec Hospitalière and the Closeted Jansenist: The Duplessis-Hecquet Correspondance, with an Unpublished Letter by Hecquet*, «Lumen», XXIX (2010), pp. 91-105. DOI 10.7202/1012028ar.
- Jacques Cartier, *Voyages de Ja[c]ques Cartier au Canada en 1534* (H. Michelant & A. Ramé éd.), Paris, Librairie Tross, 1865.
- Charles-Marie de La Condamine, *Lettre*, in Élie Fréron (éd.), «L'Année littéraire», I (1755), Amsterdam/Paris, Michel Lambert Libraire, pp. 215-216.
- Id., *Lettre à M. De Boissy, de l'Académie Française*, «Mercure de France», IV (avril 1755), pp. 74-75.
- Id., «Procès-verbal dressé par M. de La Condamine», in Friedrich Melchior Grimm, Denis Diderot, *Correspondance littéraire, philosophique, critique de Grimm et de Diderot*, Paris, Furne/Ladrange, 1829, III (de 1761 à 1764), pp. 18-29.
- Julia V. Douthwaite, *Rewriting the Savage: The Extraordinary Fictions of the Wild Girl of Champagne*, «Eighteenth-century studies», XXVIII (1994-1995), 2, pp. 163-192.
- Id., *Homo ferus: Between monster and model*, «Eighteenth-Century Life», XXI (1997), 2, pp. 176-202.
- Id., *The Wild Girl, Natural Man, and the Monster: Dangerous Experiments in the Age of Enlightenment*, Chicago/London, University of Chicago Press, 2002.
- Michèle Duchet, *Anthropologie et siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1995.
- Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, *Extrait d'une lettre Me. Duplessis de Sainte Helène, à Me. H...t, en date du 30 Octobre 1751, où il est parlé de la nation des Esquimaux*, in Marie-Catherine Hecquet, *Histoire de Mlle Le Blanc jeune fille sauvage retrouvée dans les bois de Champagne*, Paris, [Duchesne éditeur-libraire], 1755, pp. 64-68.
- Id., *Lettres à Mme Marie-Catherine Hecquet*, in *Nova Francia, organe de la Société d'histoire du Canada*, III-IV (1927-1929).
- Marie-Catherine Hecquet, *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans*, Paris, [Duchesne éditeur-libraire], 1755.
- Id., *An Account of a Savage Girl, Caught Wild in the Woods of Champagne, translated [by William Robertson] from the French of Madam H-t, with a Preface [of James Burnett, lord Monboddo]*, *Containing several Particulars omitted in the Original Account*, Edinburgh, A. Kincaid & J. Bell, 1768.
- Id., *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans* (Anne Richardot éd.), Paris, Gallimard/Folio, 2017.
- Lettre écrite de Châlons en Champagne le 9 Décembre 1731* [publiée dans le «Mercure de France» de décembre 1731], in Marie-Catherine Hecquet, *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans*, Paris, [Duchesne éditeur-libraire], 1755, pp. 51-57.
- Lahontan Baron de, *Extrait de la Relation du Baron de La Hontan, Officier François, Voyageur dans le tout nord du Canada depuis 1683 jusqu'en 1694, Des Esquimaux*, in Marie-Catherine Hecquet, *Histoire d'une jeune fille sauvage*, cit., 1755, pp. 69-71.
- Les Trois Navigations de Martin Frobisher pour chercher un passage à la Chine et au Japon par la mer Glaciale. En 1576, 1577 et 1578. Écrites à bord du vaisseau de Frobisher, traduites de l'Anglois*, in *Recueil d'Arrests et autres pièces pour l'Etablissement de la Compagnie d'Occident*, Amsterdam, Jean Frédéric Bernard, 1720, p. 64 [B.N.F. Rés. V 50575].
- Déborah Lévy-Bertherat, *La Laideur comme déni d'humanité. Les Enfants Sauvages*, «Revista Olho d'água», IX (2017), 1, pp. 201-218.
- Luynes duc de, *Mémoires du Duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758)...*, Paris, Firmin Didot Frères Fils et C^e Libraires, 1863, XIII (1739-1741), pp. 70-72.
- Nicolas Lyon-Caen, *Jésuites ou jansénistes? Affiliations marchandes au XVIII^e siècle*, «Archives de sciences sociales des religions», 175 (2016), pp. 25-46. DOI 10.4000/assr.27889.
- Monboddo lord [James Burnett], *Preface*, in Marie-Catherine Hecquet, *An Account of a Savage Girl [M.A. Memie Le Blanc] caught wild in the woods of Champagne translated from the French of Madam H-t, with a Preface, Containing several Particulars omitted in the Original Account*, Edinburgh, A. Kincaid & J. Bell, 1768, pp. iii-xviii.
- Mr. de P*** [Cornelius Franciscus de Pauw], *Recherches philosophiques sur les Américains ou Mémoires intéressants pour servir à l'Histoire de l'Espèce humaine*, Berlin, George Jacques Decker, 1768.
- Louis Racine, *Éclaircissement sur la fille sauvage dont il est parlé dans l'Épître II sur l'homme (c. 1755)*, in *Œuvres de Louis Racine*, Paris, Le Normant, 1808, VI, pp. 575-582.

- Anne Richardot, *Présentation*, in Marie-Catherine Hecquet, *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans*, Paris, Gallimard/Folio, 2017, pp. 7-18.
- Silvia Sebastiani, *L'orang-outang, l'esclave et l'humain: une querelle des corps en régime colonial*, «L'Atelier du Centro de recherches historiques», 2013, 11; <https://journals.openedition.org/acrh/5265>; consulté 16/05/2021. DOI 10.4000/acrh.5265.
- André Thevet, *Le singolarità della Francia Antartica*, Giulia Bogliolo Bruna (éd.), Reggio Emilia, Diabasis, 1997.
- François-Marie Arouet, dit Voltaire, *Préface*, in *Poèmes sur le désastre de Lisbonne et sur la loi naturelle...*, Genève, [s.e.], 1756.

UNE SAUVAGE SI SAUVAGE: UNE ESQUIMAUDE QUI N'EN ÉTAIT PAS UNE... – Nimbée d'un halo de mystère, l'*Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans...* est une œuvre à succès rédigée, avec le concours de Charles-Marie de la Condamine, par Marie-Catherine Homassel Hecquet, *dame de charité* et fervente janséniste. À la manière d'un récit-enquête, elle relate l'extra-ordinaire cheminement en humanité d'une "Sauvageonne" venue d'Amérique et capturée, en l'an 1731, dans les forêts de Songy. Dans l'Europe des Lumières, reines, princes de sang et philosophes s'intéressent au cas singulier de cette "Sauvage si sauvage" (Racine). Suivant l'anamnèse d'une mémoire chancelante et ébranlée, l'*Histoire* relate la métamorphose de cette "étrange étrangère" qui, découverte dans un état de régression comportementale, s'est muée, grâce à une "domestication progressive", en bonne chrétienne et, in fine, en une femme de lettres. Pourquoi Mme Hecquet, confortée par le Géographe, retient-elle l'ascendance esquimaude de celle qui fut baptisée sous le nom de Marie-Angélique Le Blanc? Par un télescopage des documents d'époque et une étude comparée des sources, nous déconstruisons cette "conjecture vraisemblable" qui, bien qu'erronée, fut fonctionnelle au projet prosélyte et réformateur des "appelants". Dans la controverse entre jansénistes et ultramontains, quelle preuve plus éclatante aurait-on pu convoquer pour témoigner de l'universalité (conditionnelle) du Salut, que l'éligibilité au Don de Grâce des Esquimaux, les « Sauvages des Sauvages »?

UNA SELVAGGIA TANTO SELVAGGIA: UNA ESCHIMESE CHE NON LO ERA... – Aureolata da un alone di mistero, l'*Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans...*, che conobbe un'apprezzabile fortuna editoriale, è opera della fervente giansenista Marie-Catherine Homassel Hecquet. Coadiuvata dall'illustre esploratore Charles-Marie de La Condamine, questa *Dame de charité* ripercorre, adottando i registri narrativi del racconto-inchiesta, l'eccezionale processo in umanizzazione di una "Selvaggia" originaria delle Americhe, catturata, nell'anno 1731, nelle foreste di Songy. All'età dei Lumi, regine, principi di sangue e filosofi s'interessano a questa "Selvaggia così selvaggia" (Racine). Seguendo l'anamnesi labirintica di una memoria esitante e confusa, che oscilla tra oblio e rimozione, l'*Histoire* narra la metamorfosi di questa "étrange étrangère" che, scoperta in uno stato di regressione comportamentale, era diventata, in seguito alla sua conversione-acculturazione, una fervente cristiana e, in fine, *une femme qui tenait salon*. Perché Mme Hecquet, confortata – se non addirittura influenzata – da La Condamine, avvalora l'ascendenza eschimide di colei che fu battezzata Marie-Angélique

Le Blanc? Mediante lo studio comparato delle fonti e dei documenti d'epoca, procederemo a decostruire questa "congettura verosimile" che, pur rivelandosi erronea, risultò funzionale al disegno proselita e riformatore degli "appelants". Nella controversia che contrapponeva giansenisti e ultramontani, quale prova più lampante si sarebbe potuta addurre per attestare l'universalità, seppur selettiva, della Salvezza che l'eleggibilità al dono della grazia degli Eschimesi, i "Selvaggi dei selvaggi"?

Mots-clés: «Sauvagesse de Songy»; Esquimaux; Perfectibilité; Prosélytisme; Jansénisme.

Parole chiave: "Sauvagesse de Songy"; Eschimesi; Perfettibilità; Proselitismo; Giansenismo.

